
 **Fédération Nationale**   
pour la **Reconnaissance des Harkis**



*« Un pour Tous, Tous pour Un »*

PROTOCOLE DE PARTENARIAT DE SOLIDARITÉ ASSOCIATIVE

Il est convenu entre la Fédération Nationale pour la Reconnaissance des Harkis (FNRH) et l'association Familles de France un partenariat de solidarité associative spécifique aux statuts de Familles de France.

Il s'agit plus précisément pour Familles de France de pouvoir mettre en œuvre des moyens pratiques permettant d'accompagner les situations concernant les difficultés familiales, sociales, juridiques et professionnelles que peuvent rencontrer les adhérents de la FNRH.

Ces démarches s'inscrivent toutes dans une règle de confidentialité, de respect mutuel et de dignité excluant toute obligation de résultat de la part de Famille de France ainsi que tout assistanat rendant dépendantes les parties concernées.

Beausoleil le 09 mai 2019

Le président national

Fédération Nationale pour la Reconnaissance des Harkis.

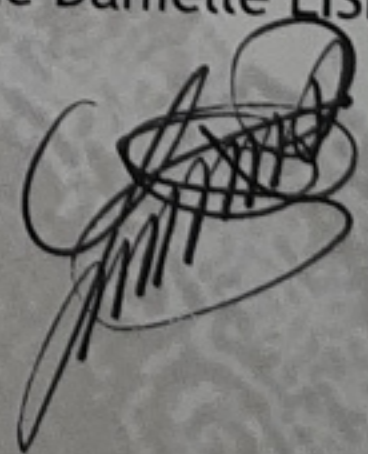
Monsieur Bertrand VITU


La présidente des Alpes Maritimes

de Familles de France

Madame Danielle LISBONA



Monsieur Gérard SPINELLI

Président d'honneur de Famille de France

